

L'acceptation de cette offre d'achat par le propriétaire du bien emportera l'accord des parties sur tous les éléments essentiels et substantiels du contrat de vente qui aura en conséquence un caractère parfait au sens de l'article 1583 du code civil. Les parties s'engagent à signer un compromis de vente aux conditions reprises dans la présente offre d'achat et aux conditions usuelles applicables dans le secteur dans un délai de 30 jours à compter de l'acceptation de celle-ci par le propriétaire du bien.

L'offrant:

Nom et prénom : _	
Lieu et date de naissance :	
État civil : _	
Numéro de registre national :	
Domicile :	
Numéro de téléphone :	
Adresse e-mail :	
Notaire désigné :	

Le bien:

COMMUNE DE HASTIÈRE - 1ère division - HASTIÈRE-LAVAUX

Une parcelle de terrain située le long de la rue Hameau d'Inzemont, cadastrée section B, partie du numéro 0639/00P000, reprise comme lot ____ sur le plan de mesurage dressé par le géomètre-expert Damien Rousseau le 16 septembre 2025.

L'offre:

et aux conditions reprises ci-après.	
€, hors frais de notaire, T	VA et droits d'enregistrement,
valable à partir de ce jour et jusqu'au	à 18h pour le bien au prix de :
L'offrant, agissant en son nom personnel, fait p	oar la présente offre d'achat ferme et



Conditions de l'offre :

- ⇒ En cas d'acceptation de la présente offre par le propriétaire, une garantie de 10% devra être versée par l'acquéreur sur le compte-tiers de son propre notaire pour la signature du compromis de vente.
- ⇒ Le bien est vendu dans l'état bien connu des offrants qui déclarent l'avoir visité et n'en demandent pas de plus ample description.
- ⇒ Le bien est vendu sans garantie de contenance.

le

- ⇒ L'acquéreur renonce à se prévaloir de la garantie des vices cachés, étant précisé qu'en acceptant la présente offre le propriétaire du bien déclare qu'il n'existe à sa connaissance pas de vice caché.
- ⇒ L'offrant déclare bien connaître les conditions d'occupation du bien.
- ⇒ Le propriétaire du bien déclare que le bien est libre d'occupation.
- ⇒ Le transfert de propriété est différé jusqu'à la signature de l'acte authentique.
- ⇒ Les acquéreurs désirent signer le compromis, suivant l'acceptation de cette offre, compromis dont la signature ne conditionne pas le caractère parfait de la vente.
- ⇒ Cette offre est faite sous la condition suspensive de l'obtention d'un financement à hauteur de _______€, dans un délai de 30 jours à compter de l'acceptation de celle-ci par le propriétaire du bien.

•		-	ıre	
SI	กท	ati	IΓΩ	
JI'	911	atı	ai C	.

L'offrant

Fait à

Le propriétaire du bien

